

Jean-Paul II sera déclaré « vénérable » le 19 décembre – 17/12/09

Publié le 17 décembre 2009 · 3 min de lecture

famillechretienne.fr

Sauf avis contraire, les articles, coupures de presse, communiqués ou conférences que nous publions ici n'émanent pas des membres de la FSSPX et ne peuvent donc être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

In Famille Chrétienne du 17/12/09

... et serait béatifié en octobre 2010

La cause de béatification de Jean-Paul II (1978–2005) franchira le 19 décembre 2009 une nouvelle étape, ont confié à I.MEDIA des sources vaticanes. Benoît XVI autorisera ainsi la reconnaissance des « vertus héroïques » de son prédécesseur. La béatification du pape polonais, après la reconnaissance successive d'un miracle qui doit lui être attribué, pourrait alors avoir lieu en octobre 2010

Dans la matinée du 19 décembre 2009, Benoît XVI recevra en audience Mgr Angelo Amato, préfet de la Congrégation pour les causes des saints, a appris I.MEDIA. A cette occasion, le pape autorisera le dicastère à promulguer une série de décrets parmi lesquels celui concernant les vertus héroïques de son prédécesseur. Karol Wojtyla sera alors proclamé « vénérable ». Le jour même, de façon exceptionnelle, Benoît XVI rencontrera également les membres de la Congrégation pour les causes des saints.

Viendra ensuite la dernière étape avant la béatification proprement dite avec l'examen du miracle attribué à l'intercession de Jean-Paul II. C'est le cas de la sœur française Marie Simon-Pierre, de la congrégation des Petites sœurs des maternités catholiques, guérie sans explication médicale de la maladie de Parkinson en 2005, qui passera alors devant une commission médicale, une commission de théologiens puis, enfin, la commission des évêques et cardinaux.

C'est probablement au printemps 2010 que Benoît XVI autorisera la Congrégation pour les causes des saints à promulguer le décret reconnaissant le miracle attribué au pape polonais. Ce dernier pourra alors être béatifié. D'aucuns indiquent alors que la béatification aura lieu au mois d'octobre 2010, pour marquer l'anniversaire de l'élection de Jean-Paul II le 16 octobre 1978.

L'Église répondrait ainsi dans des délais exceptionnels à l'appel lancé par les fidèles le jour de ses funérailles de faire de Jean-Paul II un « *saint tout de suite* » (« *Santo subito* »). Karol Wojtyła serait ainsi béatifié un peu plus de 5 ans après sa mort, dans des délais plus brefs encore que pour Mère Teresa de Calcutta (1910–1997), béatifiée 6 ans après sa disparition.

In Famille Chrétienne du 17/12/2009

Source : laportelatine.org/actualite/jean-paul-ii-sera-declare-venerable-le-19-decembre-17-12-09

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France